

ECE/CES/60

COMMISSION DE STATISTIQUE  
et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

**Rapport**  
**sur la quarante-neuvième réunion plénière**

*(Genève, 11-13 juin 2001)*



**NATIONS UNIES**  
**2001**



ECE/CES/60

COMMISSION DE STATISTIQUE  
et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

**Rapport**  
**sur la quarante-neuvième réunion plénière**

*(Genève, 11-13 juin 2001)*



**NATIONS UNIES**  
**2001**



TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	1-7
<b>II. INCIDENCES DES RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE.....</b>	8-22
A. Session de mai 2001 de la Commission économique pour l'Europe .....	8-14
B. Session de mars 2001 de la Commission de statistique de l'ONU.....	15-20
C. Préparatifs au niveau régional du Sommet mondial pour le développement durable (Rio + 10) .....	21-22
<b>III. INTÉGRATION DES SYSTÈMES DE DONNÉES ET MÉTADONNÉES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES .....</b>	23-24
<b>IV. RÉSULTAT DE LA CONFÉRENCE DE MONTREUX SUR LES DROITS DE L'HOMME.....</b>	25-26
<b>V. PRÉSENTATION INTÉGRÉE DES PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE .....</b>	27-89
a) Introduction .....	27-28
b) Utilisation croissante de l'Internet pour la collecte et la diffusion de statistiques .....	29-34
c) Nouveaux manuels et nouvelles normes dans le domaine des statistiques économiques, leurs liens réciproques et leur relation avec le SCN de 1993 .....	35-49
d) Comment mesurer la nouvelle économie et adaptations nécessaires .....	50-60
e) Avenir de la Présentation intégrée.....	61-65
f) Autres aspects de la Présentation intégrée.....	66-88
i) Activité de programme 1: Organisation et fonctionnement des services de statistique .....	66-68
ii) Activité de programme 2: Infrastructure technique et autres questions communes.....	69-74
iii) Activité de programme 3: Statistiques économiques .....	75-79
iv) Activité de programme 4: Statistiques sociales et démographiques..	80-84
v) Activité de programme 5: Statistiques de l'environnement.....	85-86
vi) Activité de programme 6: Diffusion et appui aux activités du secrétariat	87-88
g) Observations finales sur la Présentation intégrée .....	89

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<u>Paragraphes</u>
<b>VI. LES STATISTIQUES SUR LES ZONES GÉOGRAPHIQUES RESTREINTES ET LES STATISTIQUES POUR LES PETITS PAYS</b>	90-122
Thème 1: Les statistiques pour les petits pays.....	91-100
Thème 2: Les statistiques sur les zones géographiques restreintes .....	101-106
Résumé des documents d'appui .....	107-115
Débat .....	116-121
Conclusions et recommandations.....	122
<b>VII. CÉLÉBRATION DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS.....</b>	123
<b>VIII. ÉLECTION DU BUREAU .....</b>	124-126
<b>IX. HOMMAGE À M. CARLO MALAGUERRA .....</b>	127
<b>X. ADOPTION DU RAPPORT .....</b>	128
<b>Annexe I PRÉSENTATION INTÉGRÉE DES PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE 2001/2002 ET 2002/2003</b>	
<b>Annexe II CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS, 2001/2002 ET 2002/2003</b>	

Table de référence à l'intention de la Commission économique pour l'Europe (CEE)

**EXÉCUTION DE LA DÉCISION I (48) DE LA COMMISSION**

Points à examiner aux sessions des organes subsidiaires principaux (OSP)  
et figurant dans leurs rapports à la Commission

**Table de référence à l'intention de la Commission**

	<u>Paragraphe</u> s
i) Projets de décision et/ou de recommandation soumis pour adoption éventuelle par la Commission à sa prochaine session	Sans objet
ii) Exécution des décisions adoptées par la Commission, notamment application des résolutions adoptées par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale (apports aux programmes mondiaux et à la coopération interrégionale)	8 à 14 14, 16, 20 à 22
iii) Amendements aux mandats des OSP, soumis pour examen et éventuellement adoption par la Commission	Sans objet
iv) Programme de travail	
– Exécution du programme de travail, y compris	27, 66, 69, 75, 80, 85, 87
– les difficultés rencontrées	
– les propositions visant à rationaliser les activités; à améliorer l'efficacité; et	15, 61 et 62
– à aider les économies en transition	9 et 10, 78, 83
– Renseignements sur les ressources, et	CES/2001/34, Annexe I
– propositions visant à assurer une utilisation plus rationnelle des ressources disponibles	8, 14, 15, 61 et 62
– Programme de travail et calendrier des réunions de l'année ou des années à venir	67, 70, 76, 81, 86, 88 et Annexe II
v) Coopération	
– Coopération avec les autres organes subsidiaires de la CEE s'occupant de domaines d'activité différents mais apparentés et propositions visant à l'améliorer	11 à 13, 17 --
– Coopération avec les autres organisations et institutions compétentes; et propositions visant à l'améliorer	9, 34, 49, 60, 65 et CES/2001/34, Add.1 à 6 --

## I. INTRODUCTION

### Participation

1. La Conférence des statisticiens européens a tenu sa quarante-neuvième réunion plénière à Genève. Y ont assisté des représentants des pays suivants: Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie, Ukraine et Yougoslavie.
2. Des représentants de la Commission européenne (Eurostat) ont assisté à la réunion. Les pays ci-après étaient représentés en vertu de l'article 11 du mandat de la CEE: Japon, Mongolie et République de Corée.
3. Le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques (Division de statistique de l'ONU), la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), ainsi que les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales énumérées ci-après étaient représentés: Organisation internationale du Travail (OIT); Fonds monétaire international (FMI); Organisation mondiale du commerce (OMC); Banque mondiale, Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Association européenne de libre-échange (AELE).
4. L'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social indiquée ci-après était, elle aussi, représentée: Institut international de statistique (IIS).
5. M. Svein Longa (Norvège) a présidé la réunion. MM. Len Cook (Royaume-Uni), Hallgrimur Snorrason (Islande), Tadeusz Toczynski (Pologne) et Rein Veetousme (Estonie) ont assumé les fonctions de vice-présidents.

### Ordre du jour et procédure

6. L'ordre du jour provisoire (ECE/CES/59) a été adopté. La Conférence a rappelé les règles de procédure destinées à améliorer l'efficacité des réunions plénières (CES/821) qu'elle avait adoptées à sa réunion plénière de 1994.

### Déclarations liminaires

7. M<sup>me</sup> Huebner, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe (CEE), a fait une déclaration liminaire.

## **II. INCIDENCES DES RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE**

### **A. Session de mai 2001 de la Commission économique pour l'Europe**

Documentation: CES/2001/1

8. La Conférence a estimé que ses méthodes de travail et ses modalités de fonctionnement cadraient déjà en grande partie avec celles recommandées lors du débat qui avait eu lieu à la session de la Commission.
9. La Conférence a remercié Eurostat de faciliter la participation des pays d'Europe centrale et orientale ainsi que des pays de la CEI aux réunions plénières annuelles de la Conférence des statisticiens européens et à certaines autres réunions hautement prioritaires inscrites au programme de travail de la Conférence, en permettant aux représentants des services de statistique de ces pays de recourir aux fonds PHARE et TACIS de la Commission européenne pour financer leur participation à ces réunions (voir CES/2001/1, par. 17).
10. La Conférence a constaté que la Division de statistique de la CEE collaborait étroitement aux activités opérationnelles en faveur des pays en transition par l'intermédiaire du programme du Conseiller régional et du fait de sa participation au projet financé par le PNUD, qui a pour but de renforcer les capacités statistiques pour la communication d'informations sur la situation sociale (voir CES/2001/1, par. 3, 17 et 19).
11. La Conférence a constaté que la Division de statistique de la CEE contribuait déjà au regroupement des bases de données existantes de la CEE dans un cadre multisectoriel, et a demandé au Bureau d'étudier comment la Conférence pourrait favoriser ce regroupement, en tirant parti de ses liens étroits de coordination et de coopération avec d'autres institutions internationales. Il a été demandé à la Division de statistique de la CEE d'établir un rapport de situation à l'intention du Bureau et pour la prochaine réunion plénière de la Conférence (voir CES/2001/1, par. 8).
12. La Conférence a demandé au Bureau de déterminer, en s'inspirant des propositions faites par le secrétariat, les domaines dans lesquels elle pourrait contribuer davantage aux activités intersectorielles, ainsi que les modalités les plus efficaces, les plus souples et les plus rentables pour résoudre les problèmes intersectoriels (par exemple, réunions communes des organes subsidiaires principaux ou de leurs bureaux; création d'un groupe d'experts ou d'une équipe spéciale mixte sous leurs auspices; délégation d'un membre d'un organe subsidiaire principal à la réunion d'un autre de ces organes; réalisation ou suivi en commun de projets déterminés; et création sur l'Internet d'une page destinée à faciliter la mise en commun d'informations sur les faits nouveaux dans le domaine de la coopération intersectorielle) (voir CES/2001/1, par. 9 à 12).
13. La Conférence a demandé au Bureau de procéder à un examen annuel de la coopération intersectorielle déjà en cours et de rendre compte des résultats de cet examen aux réunions plénières annuelles de la Conférence (voir CES/2001/1, par. 10 et 12).

14. La Conférence a demandé au Bureau d'envisager les contributions que la Conférence des statisticiens européens pourrait apporter à la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, y compris dans le cadre de sa présentation intégrée, ainsi que les moyens d'incorporer tel ou tel volet de la Déclaration dans le programme de travail de la Conférence (voir CES/2001/1, par. 15), notamment en comparant les résultats obtenus sur le plan national dans le suivi de cette mise en œuvre pour laquelle des travaux sont déjà en cours dans le cadre d'un projet financé par le PNUD relatif à la notification des données sociales, qui est exécuté par la Division de statistique de la CEE (voir également le paragraphe 16 ci-après).

## **B. Session de mars 2001 de la Commission de statistique de l'ONU**

Documentation: CES/2001/2

15. La Conférence a pris acte du rapport sur la trente-deuxième session de la Commission de statistique de l'ONU et a examiné les incidences de ce rapport sur son propre programme de travail. Elle a prié le Bureau d'analyser de façon plus approfondie le suivi qui pourrait être donné à certaines questions, notamment en ce qui concerne les ressources nécessaires et les aménagements à apporter au programme, c'est-à-dire la désignation des activités qu'il faudrait réduire et des activités nouvelles à entreprendre.

16. En ce qui concerne les activités consacrées aux indicateurs, la Conférence a demandé au Bureau d'examiner la façon dont elle devrait compléter et soutenir les travaux entrepris par la Commission de statistique de l'ONU dans le domaine des indicateurs de suivi des conférences, et de définir les initiatives qu'elle devrait prendre de son propre chef pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses des pays membres de la CEE en matière d'indicateurs et de systèmes de surveillance. Le Conseil économique et social avait prié la Commission de statistique et la Division de statistique de l'ONU de servir de centre de coordination intergouvernemental pour l'examen des indicateurs de suivi des conférences, et le Président de la Commission de statistique avait créé un «groupe consultatif des Amis du Président» chargé d'évaluer techniquement les indicateurs de suivi des conférences, de recommander une liste restreinte d'indicateurs et d'établir un mécanisme d'examen statistique des futurs indicateurs. Le Bureau de la Conférence sera invité à prendre connaissance du projet de rapport de ce groupe à sa réunion d'octobre 2001 et à formuler ses observations à son sujet.

17. Pour ce qui est des statistiques sur les établissements humains, la Conférence a demandé au Bureau de faire le point de l'état actuel de la collaboration entre elle-même et le Comité des établissements humains, des travaux conjoints de collecte de données et des publications statistiques de la CEE dans ce domaine.

18. S'agissant du Programme de comparaison internationale (PCI) et du Programme de comparaison européenne (PCE), la Conférence a examiné si les préoccupations exprimées lors de la session de la Commission de statistique au sujet de la nécessité de doter le PCI d'une structure de gestion efficace et de lui allouer des fonds suffisants s'appliquaient également au PCE. La Conférence a noté en outre que les pays membres de la CEE et les organisations internationales ayant des activités au niveau de celle-ci fournissaient un appui suffisant pour garantir la crédibilité globale du PCE et la qualité de ses résultats.

19. Au sujet de la diffusion de la présentation intégrée sur le Web, la Conférence a prié le Bureau d'examiner la mesure dans laquelle les présentations intégrées respectives de la Division de statistique de l'ONU et de la Conférence étaient cohérentes entre elles, faciles d'accès et suffisamment liées l'une à l'autre. Elle a également prié le Bureau d'étudier les liens entre la présentation intégrée de la Division de statistique de l'ONU et celle de la Conférence, afin d'assurer une coordination aussi complète que possible.

20. En ce qui concerne les programmes et activités statistiques liés à des manifestations et conférences des Nations Unies et mis en œuvre pour donner suite à des résolutions du Conseil économique et social, la Conférence a demandé au Bureau d'examiner les incidences au plan statistique du programme d'activité des Nations Unies au niveau de la CEE et les besoins qui en découlent, et de débattre de la manière d'intégrer de façon appropriée ces incidences dans son programme de travail. Un document consacré à ces questions et contenant des propositions précises concernant le programme de travail de la Conférence pourrait être présenté lors de la prochaine réunion plénière de la Conférence.

### **C. Préparatifs au niveau régional du Sommet mondial pour le développement durable (Rio + 10)**

Documentation: CES/2001/1/Add.1

21. La Conférence a pris acte des incidences, dans le domaine de la statistique, des résultats des conférences mondiales portant sur le développement durable. Une attention particulière a été accordée au document adopté par la Conférence mondiale de 1992 sous le titre d'Action 21 et à l'ensemble d'indicateurs sur le développement durable dont l'élaboration était demandée dans le document en question. L'attention des participants a également été appelée sur les préparatifs entrepris au niveau régional en vue de la Conférence mondiale sur le développement durable qui aura lieu en 2002.

22. La Conférence a décidé de prendre ces questions en considération lors de l'examen du programme d'activité futur de la Conférence.

### **III. INTÉGRATION DES SYSTÈMES DE DONNÉES ET MÉTADONNÉES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

Documentation: CES/2001/12

23. La Conférence a pris note avec intérêt de la création d'une équipe spéciale qui a reçu pour mission d'élaborer une norme commune pour l'échange de données et métadonnées statistiques. La constitution de cette équipe fait suite à diverses propositions, notamment celle faite lors de la réunion de travail de la CEE sur les métadonnées statistiques (Washington, novembre 2000) d'entamer des travaux sur la normalisation des formats des métadonnées à l'échelon international. La Banque des règlements internationaux (BRI), la Banque centrale européenne (BCE), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Eurostat et l'ONU (Division de statistique et CEE) font tous partie de cette équipe spéciale. Le but est d'élaborer une norme commune en tirant parti de l'expérience acquise en matière d'échange de données statistiques et d'utilisation de nouvelles

innovations techniques prometteuses telles que le GESMES/CB, le format de diffusion utilisé pour le DSBB du FMI, et les normes électroniques (XML).

24. L'Équipe spéciale organise un atelier-réunion qui devrait avoir lieu au siège du FMI en septembre 2001 afin d'étudier les besoins des différentes organisations en rapport avec cette norme. La Conférence a encouragé une participation plus active à la normalisation des systèmes de métadonnées des organismes de statistique nationaux et internationaux qui exercent une activité dans la région de la CEE.

#### **IV. RÉSULTAT DE LA CONFÉRENCE DE MONTREUX SUR LES DROITS DE L'HOMME**

Documentation: CES/2001/23

25. La Conférence a pris acte des résultats fructueux de la Conférence de Montreux sur le thème «Statistique, développement et droits de l'homme» (septembre 2000), et a été informée par M. Malaguerra des suites données à la Conférence, qui comprenaient un grand nombre d'initiatives nationales et une proposition de création d'un Observatoire du développement et des droits de l'homme. Ce projet permettrait de constituer, grâce à sa démarche pluridisciplinaire et orientée vers l'action, un réseau de statisticiens, de scientifiques et d'experts du développement et des droits de l'homme qui cadrerait bien avec les buts, les parties prenantes et la dynamique de la Conférence de Montreux. L'objectif de ce projet serait de faciliter, notamment par des conseils, la réalisation de travaux de recherche appliquée et la prestation de services, selon une démarche interdisciplinaire, dans trois domaines essentiels: le recours à des méthodes et à des indicateurs statistiques et à l'analyse quantitative pour la communication d'informations sur les droits de l'homme; l'application pilote d'indicateurs du développement axés sur des droits; et la conception et l'évaluation d'outils statistiques pour l'observation de la démocratie et de la gouvernance. Le projet serait doté d'un petit secrétariat, qui faciliterait le choix d'experts et le renforcement de partenariats entre institutions. Son budget est estimé à 8 millions de francs suisses pour une période de trois ans, et il devrait commencer ses activités avant la fin de l'année. M. Malaguerra a invité tous les participants à la Conférence à jouer un rôle actif dans ce projet et dans la suite donnée à la Conférence de Montreux.

26. Le représentant de l'Institut international de statistique a félicité l'Office fédéral suisse de statistique et ses partenaires pour ce projet très novateur et a émis l'espoir que de nombreux organismes statistiques participeraient aux travaux prévus pour donner suite à la Conférence de Montreux. Une première description détaillée du projet d'Observatoire du développement et des droits de l'homme a été distribuée par l'Office fédéral suisse de statistique.

## V. PRÉSENTATION INTÉGRÉE DES PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE

Documentation: CES/2001/3, 3/Add.1 à 7; 5, 6, 6/Add.1; 7; 8, 8/Add.1 et 9

### a) Introduction

27. La Conférence a accepté d'examiner la Présentation intégrée de la façon proposée par le Bureau, c'est-à-dire d'examiner trois questions de façon plus approfondie et d'examiner plus rapidement la quarantaine d'autres éléments de programme sur la base des recommandations détaillées formulées par le Bureau. Les participants ont également discuté de l'évolution future de la Présentation intégrée.

28. Les trois thèmes examinés de façon plus approfondie ont été les suivants: a) l'utilisation de plus en plus large de l'Internet pour la collecte et la diffusion de statistiques (parties des éléments de programme 2.1 et 2.3); b) les nouveaux manuels et les nouvelles normes dans le domaine des statistiques économiques, leurs liens entre eux et leurs liens avec le SCN de 1993 (parties des éléments de programme 3.1 et 3.2); et c) la mesure de la nouvelle économie et l'adaptation à celle-ci (ce thème se retrouve dans plusieurs éléments de programme relevant des statistiques économiques).

### b) Utilisation croissante de l'Internet pour la collecte et la diffusion de statistiques

Documentation: CES/2001/5 et 6

29. La Conférence a estimé qu'un service de statistique devait impérativement se doter d'un site sur l'Internet pour pouvoir suivre l'évolution des besoins et répondre aux aspirations croissantes de ses clients, qu'il s'agisse d'utilisateurs ou de fournisseurs de données. L'Internet, qui prend de plus en plus d'importance comme moyen de collecte et de diffusion des données statistiques pourrait même devenir le principal moyen de diffusion des statistiques officielles. La Conférence a insisté sur la nécessité de définir une stratégie explicite pour l'utilisation de l'Internet, qui, souvent, nécessite un réexamen et une modification des services de statistique et entraîne des répercussions sur les organigrammes.

30. On a fait observer que les nouvelles technologies donnaient aux services de statistique l'occasion de se mettre à l'avant-garde de la modernisation du secteur public. La diffusion de données statistiques par l'Internet augmente considérablement le nombre et la diversité de leurs utilisateurs. Étant donné la modicité du coût de la récupération des données par l'Internet, celui-ci pourrait même devenir un moyen de diffusion plus équitable que d'autres (par exemple, les bibliothèques publiques ou le système éducatif).

31. Même si l'Internet ouvre des perspectives très prometteuses à la fois pour la collecte et la diffusion des données, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il remplace à brève échéance les autres modes utilisés, en particulier pour la collecte des données. C'est pourquoi les services de statistique doivent adopter une stratégie multimodale et associer l'Internet aux moyens traditionnels de collecte et de diffusion. Il est nécessaire de déterminer quelles sont les meilleures

pratiques pour utiliser l'Internet à cet effet et l'associer à d'autres instruments dans le cadre d'une stratégie globale.

32. La recherche de solutions aux problèmes de sécurité liés à l'utilisation de l'Internet revêt une importance particulière. Il est indispensable, pour garantir la sécurité et le caractère confidentiel des données, de procéder à de gros investissements qui peuvent absorber tout au moins en partie les gains de productivité éventuels. La collecte par l'Internet peut également offrir la possibilité d'améliorer les relations entre les utilisateurs et les fournisseurs de données. L'échange de renseignements qui peut intervenir entre le service de statistique et ceux qui fournissent les informations peut donner à ces derniers le sentiment que leur tâche est moins lourde parce qu'ils obtiennent quelque chose en échange.

33. Il a également été question de la tarification des données diffusées par le biais de l'Internet. La stratégie retenue par plusieurs pays consiste à fournir sur leur site Web des données qui sont pour l'essentiel gratuites étant donné que les utilisateurs jugent naturel de ne pas avoir à payer les données obtenues sur l'Internet. Cela dit, la Conférence a noté qu'il était possible de mettre en place par le biais du site Web un système de diffusion de données gratuites et de données facturées.

34. La nécessité d'établir des liens entre les activités nationales et internationales sur l'Internet a été mise en relief. Les organisations internationales pourraient constituer un réseau qui permettrait de mettre en commun les données et métadonnées statistiques et servirait de point d'accès commun. Il faut pour cela harmoniser les formats des données et métadonnées statistiques ainsi que les instruments utilisés pour leur présentation et leur téléchargement.

c) **Nouveaux manuels et nouvelles normes dans le domaine des statistiques économiques, leurs liens réciproques et leur relation avec le SCN de 1993**

Documentation: CES/2001/7 et 7/Add.1

35. Au cours de ces dix dernières années, des organisations internationales et supranationales ont accompli des progrès considérables dans les travaux de méthodologie consacrés à un certain nombre d'ensembles de données macroéconomiques. Une grande partie de ces travaux ont été accomplis en application du calendrier des travaux futurs qui figure dans le Système de comptabilité nationale de 1993. Il a ainsi été élaboré une série de manuels qui portent sur des questions très diverses, par exemple la comptabilité nationale, les tableaux d'entrées-sorties, les balances de paiement, les comptes monétaires, les finances publiques, les comptes des ménages, la classification des dépenses, la mesure des prix et des volumes, le tourisme, le commerce des services, l'économie non observée, la mondialisation et les comptes de l'environnement.

36. Le document présenté par le FMI donne une vue d'ensemble des manuels relatifs aux statistiques macroéconomiques qui ont été établis au cours de la décennie écoulée. Il s'agit de manuels publiés depuis 1993, année de l'adoption du SCN de 1993 par la Commission de statistique. Le document dresse le bilan de ce qui a été réalisé et, à partir de là, évoque un certain nombre de questions destinées à orienter les travaux futurs en rapport avec les manuels.

37. Un cadre a été proposé afin de classer les manuels par catégorie. Quatre ont été retenus en fonction des sujets sur lesquels portent les manuels: vue d'ensemble, secteur (agents économiques), concepts et thèmes. Les manuels qui présentent une vue d'ensemble de l'économie sont ceux qui se rapportent à la comptabilité nationale en général, par exemple le SCN de 1993 et le SEC de 1995 qui énoncent surtout des lignes directrices relatives à des notions et à des définitions et sont largement harmonisés. Les manuels axés sur des secteurs présentent l'économie dans une optique sectorielle. Le Manuel de la balance des paiements (MBP5), le Manuel sur les statistiques des finances publiques, le Manuel pour la mesure de l'économie non observée et le Manuel sur les statistiques relatives au stock de capital sont cités à titre d'exemple. Les manuels axés sur des concepts apportent essentiellement des réponses à la question «Qui fait quoi?». Bon nombre de ces manuels se présentent sous la forme de classifications, par exemple la COFOG et la CPC, à l'exception des manuels portant sur les prix et les volumes, qui sont également classés dans cette catégorie. Les manuels axés sur des thèmes répondent à des besoins analytiques spéciaux et peuvent être regroupés en deux sous-catégories: les manuels sur des ensembles macroéconomiques divers (commerce des services, réserves et devises) et les manuels sur les comptes satellites (par exemple du tourisme, des institutions sans but lucratif et de l'environnement).

38. Un certain nombre de questions ont également été débattues, par exemple la diffusion et l'accessibilité des manuels; leur utilité pratique; les liens entre les manuels et leur harmonisation; enfin, les mécanismes mis en place pour leur actualisation.

39. S'agissant des manuels considérés dans une perspective d'avenir, il a été relevé qu'il serait logique dans un premier temps de s'employer à les rendre plus accessibles et à en faciliter l'application. La promotion des manuels est effectuée directement par les organisations internationales qui utilisent à cet effet leurs circuits de diffusion. Une initiative récente de nature à promouvoir les manuels a consisté à en diffuser la liste sur un site Web commun. Un autre moyen important de les faire connaître consiste à organiser des séminaires, offrir une assistance technique et élaborer des guides pour les travaux de méthodologie afin de favoriser l'application des ensembles de statistiques macroéconomiques.

40. De l'avis général, il convient d'évaluer le processus d'harmonisation des manuels. Il importe également de mettre au point dès que possible des procédures d'actualisation semblables à celles adoptées pour le SCN de 1993. Dans ce contexte, il a été rappelé avec insistance que les mécanismes d'actualisation doivent être transparents et complétés par des échanges de vues entre experts du monde entier.

41. Il est apparu au cours du débat que de grands progrès avaient été accomplis au cours de l'élaboration des manuels sur des ensembles macroéconomiques. Toutefois, la Conférence a fait observer qu'un certain nombre de ces manuels avaient été établis par des groupes d'étude qui avaient cessé d'exister une fois le manuel achevé, ce qui rendait leur actualisation difficile. Il importe donc de concevoir des procédures d'actualisation pour ces manuels.

42. La Conférence a pris note des observations faites au sujet du document présenté par le FMI, qui avait été établi par M. Louis Kincannon, ex-Directeur de la Direction des statistiques de l'OCDE (CES/2001/7/Add.1). Il y est fait état de la précieuse contribution du FMI à l'établissement d'un inventaire complet des manuels portant sur les statistiques économiques.

Il y est rappelé également qu'il est nécessaire d'établir un mécanisme transparent d'actualisation et de définir des critères permettant d'évaluer si une actualisation se justifie.

43. Plusieurs participants ont rendu hommage au FMI pour la qualité du document qu'il avait présenté. Il a été souligné combien la connaissance et l'accessibilité des manuels étaient importantes et relevé dans ce contexte qu'une bonne coopération entre les organisations internationales était nécessaire pour établir une liste complète des manuels. S'agissant de la question de la pertinence, il a été déclaré qu'il était nécessaire d'établir un plus grand nombre de manuels, concernant par exemple les statistiques sur le court terme, la définition de la qualité des comptes nationaux, l'harmonisation des méthodes sur la mesure des prix et des volumes et les moyens de favoriser l'incorporation de tous les manuels dans un cadre unique. Quant à la «compatibilité» des manuels, il a été proposé que chacun d'eux comporte un chapitre dans lequel seraient exposés tous les écarts importants par rapport au SCN de 1993.

44. La Conférence a été informée de l'existence du site Web sur la méthodologie statistique créé par la Division de statistique de l'ONU, qui donne la liste de tous les manuels de méthodologie. Elle a fait observer qu'il serait nécessaire de préciser, dans le cadre des travaux sur les manuels, l'utilité que ceux-ci peuvent avoir pour les pays qui sont en train de mettre en œuvre de nouvelles normes, les pays en développement en particulier.

45. De l'avis général, les manuels contribuent beaucoup à améliorer la comparabilité et le transfert de connaissances au niveau international. Il a été signalé qu'il faudrait, dans le classement des manuels par catégorie, établir une distinction entre ceux qui expliquent comment utiliser des normes déjà existantes et ceux qui présentent de nouvelles normes. Les manuels sur les normes à appliquer pour mesurer la pauvreté et le revenu des ménages ont été mentionnés dans ce contexte.

46. Plusieurs participants ont fait état de la nécessité de disposer de la traduction correcte, et dans les meilleurs délais, des manuels dans d'autres langues, en particulier en russe ou en espagnol. Au cours du débat, des participants ont déploré la longueur des délais pour obtenir les manuels dans différentes langues car cela fait problème pour leur application.

47. Mention a été faite de la nécessité d'avoir des informations en retour des utilisateurs des manuels. Il serait difficile de trouver les réponses aux questions évoquées dans le document présenté par le FMI en l'absence d'informations sur les enseignements tirés par les utilisateurs. C'est pourquoi, il faudrait, de l'avis général, mettre au point des mécanismes permettant de se renseigner sur la satisfaction de ceux qui se servent des manuels.

48. Les participants ont estimé d'un commun accord qu'il était extrêmement important d'améliorer les procédures de diffusion des manuels. Il faudrait utiliser l'Internet et les sites Web des organisations internationales à cet effet. Il a également été suggéré que les manuels soient affichés sur le Web lorsqu'ils sont encore en cours d'élaboration afin qu'un plus grand nombre de pays et d'experts intéressés puissent en suivre les différentes étapes. Cela faciliterait également la participation d'un plus grand nombre de pays qui souhaiteraient suivre l'élaboration des nouvelles normes.

49. En conclusion, les participants se sont dits convaincus que cet examen des manuels relatifs aux statistiques macroéconomiques et leur classement par catégorie étaient très utiles, mais ils ont estimé que le type d'orientations pratiques nécessaires pour l'application des manuels demandait à être précisé. La Conférence a également considéré qu'il fallait revenir sur les questions évoquées dans le document du FMI. C'est pourquoi elle a demandé au FMI d'établir, compte tenu des observations faites lors de la réunion, une version actualisée du document, qui pourrait faire l'objet d'échanges de vues lors d'autres réunions sur les statistiques organisées par les autres commissions régionales de l'ONU.

**d) Comment mesurer la nouvelle économie et adaptations nécessaires**

Documentation: CES/2001/8, 8/Add.1 et 9

50. La Conférence a examiné l'impact sur la statistique de l'économie en réseau et les changements qui en résultent dans le monde des affaires et dans les modes de vie. L'accent a été mis sur la nécessité de concevoir de nouvelles enquêtes et de nouvelles classifications des industries et des biens et services pour que le Système de comptabilité nationale continue de refléter la réalité économique.

51. Le document présenté par Statistique Canada abordait des questions imputables aux divers éléments composant la nouvelle économie et leur signification pour les services de statistique qui s'efforçaient d'en mesurer les incidences directes et indirectes. En particulier, la difficulté de cerner le phénomène de la nouvelle économie soulevait des problèmes de définition. Les défis auxquels étaient confrontés les services de statistique étaient liés à un certain nombre de sujets, les plus importants étant: i) les classifications (qui devenaient floues en raison de la nature mouvante des activités des entreprises); ii) la couverture (la mesure des transactions et des importations de marchandises effectuées en réseau); iii) le glissement de la délimitation entre l'économie de marché et l'économie ne relevant pas du marché; iv) le changement d'ordre qualitatif et la mesure adéquate de ce changement; et v) la manière dont les entreprises répondaient aux enquêtes fondées sur des normes traditionnelles. Face à ces nouveaux défis, le document de Statistique Canada engageait les organisations internationales à s'atteler plus rigoureusement et plus activement à l'élaboration de définitions se rapportant à ces phénomènes nouveaux.

52. Le document soumis par l'OCDE traitait également de questions relatives aux dimensions statistiques de la nouvelle économie. Les travaux de l'OCDE consacrés à la nouvelle économie s'inspiraient de l'analyse réalisée dans le contexte du projet «Croissance» qui venait de s'achever. Selon la perspective de l'OCDE, il fallait distinguer trois dimensions de la nouvelle économie: la technologie et l'innovation, l'esprit d'entreprise et la dynamique du marché, et la mondialisation. Du point de vue de l'OCDE, ces trois dimensions contribuaient chacune à former le cadre des discussions et recherches futures sur la nouvelle économie et établissaient les liens nécessaires pour évaluer ses incidences sur la statistique.

53. En se plaçant de ce point de vue et en se limitant au secteur des technologies de l'information et des communications (TIC), on constatait que les défis auxquels étaient confrontés les services de statistique étaient d'ordre divers. La technologie et l'innovation créaient des problèmes de mesure de plus en plus complexes. La mesure du volume, des prix

et de la production de services comportant un important élément de TIC (secteur de la santé, commerce de détail et de gros, services financiers), la mesure de l'innovation proprement dite et la mesure des industries en mutation rapide suscitaient des problèmes considérables si l'on voulait les effectuer au moyen des instruments et normes statistiques traditionnels. En outre, la mondialisation et les flux internationaux de connaissances ainsi que la mesure des activités des entreprises internationales contribuant à la nouvelle configuration de la répartition des compétences et du capital humain dans l'économie rendaient encore plus complexe une observation statistique complète de la nouvelle économie. Dans son document, l'OCDE plaidait aussi en faveur d'une collaboration accrue dans le cadre des travaux futurs consacrés à l'élaboration d'une définition commune nécessaire à des comparaisons internationales, de la poursuite des travaux de recherche sur la démographie et la dynamique des entreprises et de la nécessité de concevoir des approches du traitement statistique de la nouvelle économie dans le contexte du SCN.

54. La communication du Bureau of Economic Analysis des États-Unis présentait l'aspect «produits» et indiquait comment la contribution directe de la nouvelle économie au PIB pouvait être mesurée. Ce document appelait également à une intensification des efforts pour mettre au point des instruments de mesure de la nouvelle économie et de sa contribution indirecte au PIB et mettait l'accent sur la nécessité de renforcer la collaboration internationale en vue d'établir une définition cohérente de la nouvelle économie.

55. Au cours du débat, les participants ont pris acte avec satisfaction des trois communications qui avaient été présentées et ont fait observer que la nouvelle économie remettait déjà en cause les instruments et les méthodes classiques que les services de statistique utilisaient pour tenter de cerner les caractéristiques de la nouvelle économie. Les modifications profondes de l'économie et les changements connexes dans la société qui résultaient de la nouvelle économie n'auraient pas seulement des incidences sur la communauté statistique mais influeraient aussi sur l'élaboration des politiques et sur la prise de décisions par les pouvoirs publics. De l'avis général, les services de statistique devaient se préparer à relever ces nouveaux défis afin de préserver la crédibilité des statistiques officielles. Ainsi, ces services se devaient d'apporter une solution rapide au principal problème qui se poserait dans un proche avenir, à savoir la nécessité de fournir des indicateurs appropriés. Pour cela, il fallait réévaluer la validité et la qualité des mesures statistiques actuelles dans des domaines spécifiques (celui des statistiques du commerce, par exemple).

56. La Conférence a noté qu'il était urgent de disposer d'une description statistique, adoptée d'un commun accord au niveau international, de la nouvelle économie et d'entreprendre des travaux méthodologiques portant sur des concepts et des indicateurs. Certains services de statistique souhaitaient que soient formulées des recommandations concrètes en ce qui concerne la manière de fournir des mesures statistiques en valeur et en volume de la production de services comportant une part importante de TIC, la manière de mesurer l'activité des entreprises multinationales et de leurs filiales nationales ainsi que leur impact sur l'économie des pays d'accueil, et la manière d'établir des statistiques correspondant à des indicateurs de la société de l'information. Il a été suggéré d'envisager d'inclure des recommandations sur le traitement statistique des TIC dans la prochaine version révisée du SCN.

57. Statistics Netherlands a informé la Conférence des faits nouveaux survenus dans ce domaine, y compris la réunion tenue en novembre 2000 sur le commerce électronique et ses incidences sur les échanges commerciaux, les transports et la logistique. Ces branches d'activité de services étaient toutes trois profondément affectées par le développement du commerce électronique, au point que les statistiques sur les échanges et les données sur le commerce de gros et de détail perdaient de plus en plus de leur intérêt et de leur utilité. Une réflexion plus systématique avait poussé le Service national de statistique des Pays-Bas à mettre au point un modèle visant à mieux cerner les caractéristiques des innovations et d'une économie informatisée puis à les fondre pour tenter de mieux éclairer la nouvelle économie dans son ensemble. Il a également été signalé à la Conférence que plusieurs équipes spéciales d'Eurostat s'efforçaient actuellement de mettre au point des indicateurs (équipe spéciale NESTI – indicateurs scientifiques et technologiques pour la nouvelle économie).

58. L'Office fédéral de statistique de l'Allemagne a informé la Conférence de la tenue prochaine (21 et 22 juin 2001) en Allemagne d'un séminaire international (organisé conjointement par la Bundesbank et l'Office fédéral de statistique) sur l'emploi des méthodes hédonistes dans le domaine des statistiques des prix. Ce séminaire aurait pour objet d'aider les statisticiens à développer leur compréhension et leur connaissance technique de cet instrument statistique qui était particulièrement utile pour mesurer les caractéristiques de la nouvelle économie.

59. L'Office of National Statistics du Royaume-Uni a lui aussi informé les participants de la tenue prochaine d'une réunion sur la nouvelle économie qui était organisée par l'Association internationale pour la statistique officielle et se tiendrait du 26 au 28 août 2001 à Londres. Cette conférence ferait l'inventaire des connaissances existantes et passerait en revue les connaissances orientées vers l'avenir s'agissant des entreprises, les nouvelles industries mobiles, les normes statistiques existantes et les nouveaux instruments nécessaires dans le contexte de la nouvelle économie.

60. Les participants ont clos leur débat en notant que les travaux conceptuels dans ce domaine nécessitaient une collaboration internationale plus intensive, notamment aux fins de l'élaboration de définitions et de mesures hédonistes de la production. La Conférence a conclu en outre que les questions relatives à la collecte de statistiques et à l'établissement d'indicateurs devaient être maintenues à son ordre du jour, et a prié son Bureau d'examiner cette question et de lui rendre compte de cet examen en présentant des suggestions concrètes. Enfin, la Conférence a recommandé que les aspects analytiques des travaux statistiques sur la nouvelle économie et, en particulier, la mesure de son impact indirect sur l'économie et la société figurent eux aussi à l'ordre du jour des futures réunions plénières.

e) **Avenir de la Présentation intégrée**

Documentation: CES/2001/10

61. La Conférence a rappelé le message électronique du 6 juin 2001 que le Directeur de la Division de statistique de la CEE avait envoyé aux chefs des services nationaux de statistique, pour leur faire parvenir la version récapitulative des rapports des rapporteurs pour 1999 et 2000. L'accent a été mis sur l'utilité que ces rapports présentaient pour le Bureau de la Conférence

lorsque celui-ci fixait des priorités et des orientations pour l'avenir. Le Président a également rappelé que les services nationaux de statistique étaient invités, dans ce message, à faire connaître leurs réactions sur l'utilisation de la Présentation intégrée pour le 30 juin 2001 au plus tard. La Conférence a demandé au Bureau de donner suite aux réactions que le secrétariat recevrait des services nationaux de statistique.

62. La Conférence a également pris note du fait que le Siège de l'ONU avait demandé à la Division de statistique, comme à d'autres divisions de la CEE, d'entreprendre une auto-évaluation des activités importantes et résultats obtenus dans le cadre de son programme de travail pour 2001. En conséquence, pour donner suite à cette demande, la Division de statistique procédera à un audit interne concernant la Présentation intégrée, en se fondant largement sur les réactions dont les pays lui feront part à la suite de la demande qui leur a été adressée dans le message électronique du 6 juin.

63. Au cours du débat, les participants ont souligné que la Présentation intégrée, mise au point au cours des années, était devenue un très important instrument de coordination pour la Conférence. L'utilité des informations sur toutes les activités prévues par les organismes internationaux ayant des activités dans le domaine des statistiques dans la région de la CEE était appréciée. Les participants sont convenus que la Présentation intégrée devait faire l'objet d'un point de l'ordre du jour des futures réunions plénières et qu'il fallait continuer à l'enrichir et à l'améliorer grâce aux conseils donnés par les membres du Bureau de la Conférence et d'autres personnes.

64. Il a été suggéré de fusionner les activités de programme 1 (Organisation et fonctionnement des services de statistique) et 2 (Infrastructure technique et autres questions communes) en une seule activité de programme portant sur la gestion des services de statistique et les questions communes. La Conférence a demandé au Bureau d'examiner cette proposition de façon plus approfondie lors de sa réunion de l'automne 2001.

65. L'importance du processus d'établissement de la Présentation intégrée a également été mise en relief. À cet égard, la Conférence a noté avec gratitude tout le travail que d'autres organisations internationales, en particulier Eurostat et l'OCDE, accomplissaient chaque année au titre de leur contribution à la Présentation intégrée. Elle a remercié toutes les organisations concernées, en particulier Eurostat et l'OCDE dont la contribution était particulièrement importante. La Conférence a également estimé que l'établissement de la Présentation intégrée amenait inévitablement chacune des organisations internationales à prendre conscience des activités des autres organisations et contribuait ainsi à améliorer leur coordination.

f) **Autres aspects de la Présentation intégrée**

i) **Activité de programme 1: Organisation et fonctionnement des services de statistique**

Documentation: CES/2001/3/Add.1

66. La Conférence a approuvé les observations du Bureau concernant les travaux accomplis en 2000/2001 et les travaux en cours dans le cadre de cette activité de programme.

67. Sous réserve des précisions données ci-après, la Conférence a approuvé les recommandations du Bureau concernant les travaux prévus au titre des éléments de cette activité de programme (voir CES/2001/3/Add.1).

Élément de programme 1.2: Questions de gestion et de politique générale intéressant directement les présidents des services nationaux de statistique

68. La Conférence est convenue que le séminaire de la réunion plénière de 2002 serait consacré à un débat sur les principales tâches dont la Conférence devrait s'acquitter à l'avenir et sur les questions prioritaires que la Conférence devrait examiner.

**ii) Activité de programme 2: Infrastructure technique et autres questions communes**

Documentation: CES/2001/3/Add.2 et Add.7

69. La Conférence a approuvé les observations du Bureau concernant les travaux accomplis en 2000/2001 et les travaux en cours dans le cadre de cette activité de programme.

70. Sous réserve des précisions données ci-après, la Conférence a approuvé les recommandations du Bureau concernant les travaux prévus au titre des éléments de cette activité de programme (voir CES/2001/3/Add.2).

Élément de programme 2.1: Gestion de l'infrastructure informatique

71. La Conférence a inscrit la Réunion CEE/Eurostat sur la gestion de la technologie de l'information en statistique à son programme pour 2002/2003.

72. La Conférence est convenue que le secrétariat de la CEE devrait créer, avec le concours des pays intéressés, un site Web sur les meilleures applications des technologies de l'information et des communications dans le domaine des statistiques.

73. La Conférence a inscrit la Réunion de travail CEE/Eurostat sur la confidentialité des données statistiques à son programme de travail pour 2002/2003.

74. La Conférence est convenue que le secrétariat devrait établir des documents méthodologiques sur la façon dont les entreprises conçoivent la confidentialité.

**iii) Activité de programme 3: Statistiques économiques**

Documentation: CES/2001/3/Add.3 et Add.7

75. La Conférence a approuvé les observations du Bureau concernant les travaux accomplis en 2000/2001 et les travaux en cours dans le cadre de cette activité de programme.

76. Sous réserve des précisions données ci-après, la Conférence a approuvé les recommandations du Bureau concernant les travaux prévus au titre des éléments de cette activité de programme (voir CES/2001/3/Add.3).

Élément de programme 3.1: Mise en œuvre du Système de comptabilité nationale

77. La Conférence a inscrit la réunion CEE/OCDE/CEI-STAT sur la comptabilité nationale à l'intention des pays de la CEI à son programme de travail pour 2002/2003.

78. La Conférence a approuvé la proposition tendant à ce que le secrétariat de la CEE, en coopération avec la CEI-STAT et l'OCDE, poursuive les travaux sur la mesure du stock de capital dans les pays en transition.

Élément de programme 3.10: Statistiques agricoles

79. La Conférence est convenue d'inscrire la troisième Conférence mondiale sur les statistiques agricoles à son programme de travail pour 2003/2004.

**iv) Activité de programme 4: Statistiques sociales et démographiques**

Documentation: CES/2000/4/Add.4 et Add.7

80. La Conférence a approuvé les observations du Bureau concernant les travaux accomplis en 2000/2001 et les travaux en cours dans le cadre de cette activité de programme.

81. Sous réserve des précisions données ci-après, la Conférence a approuvé les recommandations du Bureau concernant les travaux prévus au titre des éléments de cette activité de programme (voir CES/2001/3/Add.4).

Élément de programme 4.1: Statistiques démographiques (y compris projections, migrations et fécondité, familles et ménages)

82. La Conférence a inscrit la Réunion de travail sur les statistiques des migrations à son programme de travail pour 2002/2003.

Élément de programme 4.10: Statistiques différenciées en fonction du sexe

83. La Conférence a noté que la Division de statistique de la CEE menait des activités dans le domaine des statistiques différenciées en fonction du sexe dans le cadre du projet relatif à la notification des données sociales, financé par le PNUD au moyen de fonds extrabudgétaires.

Élément de programme 4.11 c): Registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques

84. La Conférence a approuvé la modification du mandat de la Réunion de travail CEE/Eurostat de 2001/2002 sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques.

v) **Activité de programme 5: Statistiques de l'environnement**

Documentation: CES/2001/3/Add.5

85. La Conférence a approuvé les observations du Bureau concernant les travaux accomplis en 2000/2001 et les travaux en cours dans le cadre de cette activité de programme.

86. Sous réserve des précisions données ci-après, la Conférence a approuvé les recommandations du Bureau concernant les travaux prévus au titre des éléments de cette activité de programme (voir CES/2001/3/Add.5).

vi) **Activité de programme 6: Diffusion et appui aux activités du secrétariat**

Documentation: CES/2001/3/Add.6

87. La Conférence a approuvé les observations du Bureau concernant les travaux accomplis en 2000/2001 et les travaux en cours dans le cadre de cette activité de programme.

88. Sous réserve des précisions données ci-après, la Conférence a accepté les recommandations du Bureau concernant les travaux prévus au titre des éléments de cette activité de programme (voir CES/2001/3/Add.6).

g) **Observations finales sur la Présentation intégrée**

89. La Conférence a pris note que la version de la Présentation intégrée établie à l'issue de la réunion plénière sera publiée sous la cote CES/2001/34 et Add.1 à 6 et devrait être en principe affichée sur le site Web de la Division pour la réunion plénière de 2001 vers la fin juillet 2001 à l'adresse <http://www.unece.org/stats/documents/2001.06.ces.htm>.

**VI. LES STATISTIQUES SUR LES ZONES GÉOGRAPHIQUES RESTREINTES  
ET LES STATISTIQUES POUR LES PETITS PAYS**

Documentation: CES/2001/14, 15, 16, 17, 17/Add.1 à 3, 18, 19, 20, 21, 21/Add.1 à 6

90. Cette question a été l'objet du séminaire qui a eu lieu pendant la réunion plénière de 2001. Organisé par l'Institut national de statistique d'Espagne, le séminaire a porté sur deux thèmes: i) la collecte de données pour les petits pays et ii) les statistiques sur les zones géographiques restreintes.

**Thème 1: Les statistiques pour les petits pays**

91. Le débat sur ce thème s'est appuyé sur les communications sollicitées, présentées par l'Irlande et la Lettonie, les documents d'appui de l'Arménie, du Kirghizistan et du Luxembourg et une déclaration liminaire prononcée par la Présidente du Séminaire, M<sup>me</sup> Carmen Alcaide Guindo, Présidente de l'Institut national de statistique d'Espagne, qui a exhorté les participants à faire preuve d'imagination pour aider les petits pays à résoudre les problèmes particuliers inhérents à leur taille.

92. L'Irlande, dans sa communication sollicitée, a fait observer que la taille des échantillons dans les petits pays devait être relativement plus grande que dans les grands pays si l'on voulait obtenir la même précision. Elle a également relevé que, cela étant, l'impact budgétaire était particulièrement marqué lorsque les enquêtes donnaient lieu à des dépenses importantes au titre des activités sur le terrain, notamment les enquêtes auprès des ménages dont les données devaient être recueillies au moyen d'entretiens directs. En Irlande, les enquêtes de conjoncture mobilisaient généralement un nombre moindre d'unités d'entreprise et faisaient appel à des méthodes moins coûteuses que les entretiens directs, puisqu'elles étaient généralement réalisées par courrier, par téléphone ou, de plus en plus, par des moyens de communication électroniques. C'est pourquoi la petite taille d'un pays n'avait pas une trop grande incidence sur les coûts relatifs des enquêtes de conjoncture. Par contre, le petit nombre d'unités d'entreprise obligeait à procéder à un recensement complet de celles dont la taille était supérieure à un certain seuil, et la quantité de données qui pouvaient être communiquées aux utilisateurs se trouvait limitée pour des raisons de confidentialité. De ce fait, les enquêtés comme les utilisateurs de données se trouvaient soumis à de relativement plus fortes contraintes que ceux des grands pays. Ces contraintes se trouvaient accentuées par les exigences liées à l'adoption du système statistique de l'Union européenne.

93. La communication sollicitée présentée par la Lettonie a fait ressortir qu'en plus du coût relativement plus élevé des enquêtes par sondage, les dépenses d'infrastructure statistique étaient généralement plus importantes dans les petits pays que dans les grands. Or, les utilisateurs exigeaient des ventilations statistiques tout aussi détaillées dans les premiers pays que dans les seconds, dès lors en particulier qu'ils avaient besoin de comprendre dans le détail le processus de transition.

94. Cela étant, il était important, pour les petits pays, d'exploiter leurs avantages relatifs dans toute la mesure possible et de trouver des moyens supplémentaires de maîtriser leurs dépenses et de préserver la fiabilité et l'exactitude des données détaillées. La communication de la Lettonie proposait plusieurs moyens d'atteindre ces objectifs:

- i) Centralisation territoriale et fonctionnelle;
- ii) Réduction de la taille des échantillons pour les statistiques conjoncturelles afin que la taille de ceux utilisés pour les statistiques sur la structure des entreprises puisse être plus grande;
- iii) Utilisation de modèles économétriques pour lisser les fluctuations aléatoires dans les ventilations multidimensionnelles;
- iv) Utilisation accrue des fichiers administratifs. La communication passait en revue les principaux fichiers administratifs qui existaient en Lettonie ainsi que leur utilité à des fins statistiques. Elle exposait également les dispositions qui étaient prises actuellement pour en améliorer l'utilité, par exemple les modifications apportées à la législation en vue d'autoriser la collecte d'informations supplémentaires par certaines sources administratives et l'utilisation de ces informations à des fins de statistiques;

- v) Établissement d'une stratégie d'exécution de travaux en sous-traitance pour développer des projets informatiques et autres projets liés aux statistiques;

tandis que la communication de l'Irlande faisait état de plusieurs moyens utilisés pour résoudre les problèmes rencontrés, à savoir, dans le cas des enquêtes auprès des ménages:

- i) L'amélioration des plans de sondage;
- ii) La réalisation d'enquêtes de portée générale;
- iii) L'exploitation des liens entre les enquêtes;
- iv) L'adoption de méthodes moins coûteuses de collecte des données;

et dans le cas des enquêtes de conjoncture:

- v) L'acceptation des meilleures estimations;
- vi) L'utilisation éventuelle des comptes d'exploitation des entreprises pour en tirer des données statistiques;
- vii) L'organisation de visites par le personnel sur le terrain, en vue d'aider les enquêtés;
- viii) La fusion des questionnaires envoyés aux entreprises afin qu'elles n'aient à fournir des informations qu'une seule fois;
- ix) L'établissement d'un registre intégré d'entreprises permettant une meilleure utilisation de l'échantillonnage dans des cas précis.

95. M. Pambis Philippides, Directeur du Service chypriote de la statistique, a donné un aperçu général des principaux points retenus aux fins d'analyse dans les documents d'appui qui avaient été présentés en vue de l'examen de ce thème. Ces documents avaient évoqué eux aussi et mis en relief l'obligation pour les petits pays d'assumer des dépenses d'infrastructure relativement élevées et d'établir des échantillons dont la taille était relativement grande. En plus des stratégies qui avaient été exposées par la Lettonie pour résoudre ces difficultés, l'Arménie et le Kirghizistan avaient appelé l'attention sur les avantages procurés par une combinaison optimale associant un échantillonnage des petites entreprises et une énumération exhaustive des moyennes et des grandes entreprises. Ils avaient également fait valoir qu'une approche intégrée était nécessaire pour gérer des bases de données administratives disparates relevant de plusieurs administrations publiques. Ils avaient souligné en particulier que les systèmes types de classification et méthodes uniformes de gestion des fichiers administratifs permettaient de surmonter les incompatibilités entre différentes sources administratives, qu'il s'agisse des informations ou des aspects techniques.

96. L'Arménie avait également précisé que sa législation relative à la statistique officielle autorisait la perception d'une redevance en cas d'utilisation des services statistiques, et que cette formule de recouvrement des coûts pouvait contribuer à contrebalancer une partie des dépenses inhérentes à la taille du pays. Le Kirghizistan avait noté que des échanges de vues

et une coopération mutuellement bénéfique entre producteurs et utilisateurs de statistiques officielles étaient indispensables pour faire connaître l'information statistique à un large public et pour en faciliter la préparation et la diffusion.

97. Le Luxembourg avait fait observer qu'il se trouvait lui aussi confronté aux difficultés propres aux petits pays, mais qu'il était de surcroît un très petit pays et, comme tel, avait à résoudre un certain nombre de problèmes spéciaux. En particulier, étant donné sa taille, il lui était pratiquement impossible, quel que soit le montant des dépenses engagées, d'abaisser le nombre d'erreurs d'échantillonnage en deçà d'un certain seuil. C'est pourquoi le contrôle des non-réponses revêtait, dans son cas, une importance extrême. Les moyens mis en œuvre à cet effet consistaient notamment à organiser des campagnes de sensibilisation pour les ménages et à utiliser des fichiers administratifs pour améliorer les bases de sondage et obtenir ainsi de meilleures estimations des caractéristiques de ceux qui s'abstenaient de répondre. Conscient des possibilités limitées d'améliorer les enquêtes correspondant à une période donnée, le Luxembourg étudiait également les moyens d'enchaîner les résultats d'enquêtes successives et de faire davantage appel à des moyennes pluriannuelles et à l'analyse des tendances reposant sur plusieurs interprétations d'une enquête. Il avait également signalé, dans le document, qu'il bénéficiait de certaines dérogations aux obligations prescrites par l'Union européenne eu égard à l'impossibilité de parvenir à une exactitude parfaite en raison de sa taille. Le Luxembourg était le seul pays à avoir fait allusion à l'importance d'amener les autorités budgétaires à prendre conscience des problèmes auxquels se heurtaient les petits pays dans le domaine statistique.

98. Au cours du débat, d'autres démarches ont également été mises en relief:

- i) L'utilisation de moyens existants de collecte des données pour la réalisation des enquêtes;
- ii) Le recours à des sources de données existantes en complément des enquêtes, ce qui permet de réduire la taille des échantillons et, de façon générale, de tirer parti au maximum des synergies entre les enquêtes;
- iii) L'obtention auprès des répondants d'une autorisation de diffuser certaines données pour essayer de résoudre le problème de la confidentialité.

99. M<sup>me</sup> Alcaide Guindo a achevé l'examen du thème relatif aux petits pays en faisant observer combien il était utile de débattre ouvertement des problèmes auxquels chaque petit pays se trouvait confronté et de trouver des solutions possibles. Elle a passé en revue un certain nombre des principaux avantages liés au statut de petit pays qui avaient été mentionnés dans les communications, notamment:

- i) Le moindre coût des opérations de recensement;
- ii) La proximité des répondants, ce qui permet parfois un traitement circonstancié des réponses;
- iii) Une relation plus étroite avec les entreprises;

- iv) Une meilleure coordination administrative et les avantages qui en découlent pour l'utilisation des sources administratives à des fins statistiques;
- v) Dans les pays en transition, la possibilité de tenir compte des besoins du système statistique pendant le renforcement des institutions.

100. En conclusion du débat sur ce premier thème, M<sup>me</sup> Alcaide Guindo a également insisté sur le fait qu'en se regroupant et en coopérant, les pays confrontés à des problèmes analogues pouvaient concevoir des stratégies leur permettant de se conformer aux normes internationales et d'échanger entre eux des informations sur les bonnes pratiques.

### **Thème 2: Les statistiques sur les zones géographiques restreintes**

101. Pour l'examen de ce thème, les participants se sont fondés sur les communications sollicitées du Canada et du Royaume-Uni, et sur les documents d'appui soumis par la Bulgarie, les États-Unis, la Finlande, l'Italie, le Kirghizistan, la Pologne, la République slovaque et la Suède. La communication sollicitée de Statistique Canada a été présentée par son auteur, M. Gordon Brackstone. Partant de l'expérience d'un grand service de statistique, l'auteur a mis en relief les questions techniques et les problèmes de gestion liés à la production de statistiques sur les zones géographiques restreintes qui sont de plus en plus demandées. Dans son exposé, M. Brackstone a passé en revue les rôles et responsabilités d'un service national de statistique en ce qui concerne la production de statistiques sur les zones géographiques restreintes (dénommées «statistiques régionales» dans la communication du Canada), en concluant que, quelle que soit la structure administrative d'un pays, c'est le service national de statistique qui devait être chargé d'établir les normes et le cadre relatifs aux données régionales. Il a mis l'accent sur la nécessité de disposer d'une infrastructure géographique précise et actuelle qui permettrait une agrégation souple en régions présentant un intérêt statistique. En outre, les sources potentielles de données régionales – recensements, fichiers administratifs, enquêtes par sondage nationales, études locales ainsi qu'images recueillies par satellite et photographies aériennes – ont toutes été évoquées mais c'était généralement en combinant les sources et les méthodes que l'on obtenait les meilleurs résultats en la matière. Certaines particularités de la production de statistiques régionales sur les personnes et les ménages, les entreprises et l'environnement étaient examinées dans la communication présentée par Statistique Canada.

102. M. Brackstone a conclu son exposé en mettant en exergue certains des principaux problèmes que rencontraient les services nationaux de statistique qui s'attachaient à produire des statistiques régionales. Il a mentionné, par exemple, la précision moins grande de ces données qui, par ailleurs, faisaient l'objet d'une attention plus étroite, l'arbitraire qu'introduisaient des estimations fondées sur des modèles et l'importance de l'ouverture et de la transparence au sujet des méthodes employées dans ce contexte; les considérations relatives à la confidentialité étaient particulièrement importantes; enfin, il était nécessaire de mettre en place une infrastructure géographique appropriée.

103. L'animateur du débat sur cette communication sollicitée, M. Michel Kammermann, de l'Office fédéral de la statistique de la Suisse, a souligné que malgré des différences de taille, il existait de nombreuses similitudes entre la Suisse et le Canada pour ce qui est de leurs aspects politiques et administratifs. Les petits pays devaient, tout comme les grands, maîtriser la

production de données régionales et relever le défi de la mondialisation – ces deux domaines constituaient des illustrations de demandes de statistiques qui se développaient sans cesse et devaient être satisfaites. En Suisse, la structure fédérale et administrative obligeait à produire régulièrement toute une série de données régionales et il fallait associer les utilisateurs à ce processus. Parallèlement, toutefois, on devait intégrer, combiner et harmoniser les données et réaliser une meilleure organisation sur le plan horizontal de la collecte des données.

M. Kammermann a également fait état des considérations stratégiques liées au concept de région fonctionnelle ou politique et de l'importance des agglomérations urbaines et des mouvements transfrontières qui nécessitaient une coopération à l'échelle internationale. Il a conclu que la production de données régionales de bonne qualité dépendait de l'infrastructure et du rôle actif du service national de statistique dans l'harmonisation des nomenclatures et des modalités de collecte de données. Il importait également de continuer à mettre au point des méthodes différentes et les organisations internationales, par exemple, devaient jouer un rôle important dans l'intensification de l'échange d'informations sur cette question.

104. La deuxième communication sollicitée a été présentée par son auteur, M. Yagdev Virdee, de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, comme dans d'autres pays, on observait une demande croissante de statistiques sur les zones géographiques restreintes, eu égard à l'importance accrue accordée aux politiques régionales et à la nécessité de concentrer efficacement les ressources sur les zones les plus démunies, ainsi qu'en fonction de la demande de la population. Cependant, l'augmentation de la demande de données locales au Royaume-Uni était surtout imputable à l'initiative prise pour lutter contre l'exclusion dans les quartiers les plus défavorisés. Pour pouvoir mettre en œuvre cette initiative, on avait besoin d'informations locales. Afin de répondre à ce besoin de statistiques cohérentes, fiables et à jour sur les zones géographiques restreintes, un nouveau projet intitulé «Service des statistiques de quartier» était actuellement mis en place et progressivement réalisé. Le système de statistiques relatives aux quartiers du Royaume-Uni était basé sur tout un éventail de sources d'information: données administratives, recensements de la population, enquêtes par sondage et estimations modélisées reposant sur des techniques d'estimation synthétiques. Cette combinaison de diverses sources permettait d'étudier dans son ensemble l'interaction entre les différents facteurs d'exclusion sociale. Une attention particulière était accordée à une exploitation maximale des données administratives. D'autres éléments importants de l'approche combinée des statistiques sur les zones géographiques restreintes étaient l'élaboration de nouvelles méthodes et nouveaux instruments d'estimation, l'harmonisation des données de recensement et données émanant des enquêtes locales, les méthodes et systèmes de contrôle de la divulgation, et l'appui aux utilisateurs qui devait leur permettre de retirer un maximum d'avantages du service. Le géocodage des données constituait un autre aspect essentiel des statistiques sur les quartiers: il permettrait de procéder à une agrégation régionale souple et de prendre en considération les modifications des limites régionales.

105. Se rapprochant des enseignements tirés de l'expérience du Canada, les conclusions dégagées par l'auteur soulignaient que l'attention plus soutenue dont faisaient l'objet les données locales, le regroupement de données émanant de différentes sources, et la qualité des données étaient les principaux problèmes que devait résoudre le service national de statistique en vue de mettre en place un système de statistiques sur les zones géographiques restreintes.

106. M. Jan Byfuglien, de Statistics Norway, a animé le débat sur la communication présentée par le Royaume-Uni. L'expérience de la Norvège dans ce domaine était très semblable à celles du Royaume-Uni et du Canada. M. Byfuglien a confirmé qu'il existait une demande croissante de statistiques sur les zones géographiques restreintes allant de pair avec le souhait de délimiter les régions de manière souple en vue de la planification et de l'application des politiques et dans le but de cibler des domaines particuliers. Il a insisté sur le fait qu'il importait de situer l'analyse au niveau local adéquat; sinon, on risquerait d'arriver à des conclusions erronées. Les participants ont débattu du mode de définition des zones géographiques restreintes en comparant deux approches: celle qui se fonde sur des unités administratives et celle qui repose sur un système de maillage. En ce qui concerne la fourniture de données sur des zones géographiques restreintes, M. Byfuglien a mis l'accent sur la nécessité de disposer de données administratives à référence spatiale et d'employer des méthodes d'estimation perfectionnées, qu'il faudrait associer à l'exploitation de différentes sources de données et à des contrôles de cohérence rigoureux. Cette approche mixte, déjà signalée dans les communications du Canada et du Royaume-Uni, faisait ressortir l'importance d'une coopération étroite avec les organismes régionaux et locaux ainsi qu'avec les instituts cartographiques. Les principales questions à traiter lors des discussions futures étaient notamment les suivantes: comment démontrer le «bon rapport qualité-prix» des données sur les zones géographiques restreintes qui étaient assez coûteuses; comment la demande de données se rapportant à des zones géographiques restreintes avait accentué la tendance à fonder un plus grand nombre de statistiques sur des sources administratives; comment améliorer les instruments utilisés pour l'élaboration des statistiques sur les zones géographiques restreintes; comment régler les problèmes de confidentialité et fallait-il ou non normaliser la définition des zones géographiques restreintes à l'échelle internationale.

#### Résumé des documents d'appui:

107. M. Hallgrímur Snorrason, Directeur général de Statistics Iceland, a fait la synthèse des principales questions à débattre, telles qu'elles étaient définies dans les huit documents d'appui présentés aux fins de l'examen de ce thème. Certes, ces documents traitaient tous des statistiques sur les zones géographiques restreintes, mais ils différaient sensiblement dans la plupart de leurs autres aspects.

108. Le document soumis par la Bulgarie portait sur l'applicabilité d'une approche intégrée associant les recensements traditionnels et les registres administratifs en tant que sources de données sur les zones géographiques restreintes. Le document de la Finlande renfermait une description de plus de la situation presque idéale qui régnait dans ce pays, en matière de registres et qui permettait de choisir comme référence géographique n'importe quelle zone restreinte qui pouvait faire l'objet d'une analyse statistique fructueuse. Le document de l'Italie soulignait l'utilité des données géocodées et des applications des SIG et rendait compte de l'évolution actuelle dans ce domaine en Italie. Le document présenté par le Kirghizistan mettait en évidence certaines faiblesses actuelles des méthodes mises en oeuvre et de l'organisation de la collecte de données entreprise pour obtenir des informations à des niveaux restreints, et envisageait les solutions qui pourraient être apportées au manque de statistiques sur les petites divisions géographiques dans ce pays. Le document de la Pologne faisait état des efforts déployés pour recueillir des données plus détaillées sur le chômage au niveau local et présentait une méthode d'estimation du taux de chômage local à partir des résultats de l'enquête sur la population active

et d'informations sur le nombre de chômeurs inscrits auprès des bureaux de placement locaux. Le document de la Slovaquie traitait de l'expérience acquise jusqu'ici par ce pays dans le cadre de sa participation à un projet européen d'enquêtes par panel concernant la démographie des entreprises de création récente (projet DOSME), notamment sur les questions concernant les unités géographiques. Le document de la Suède contenait une réflexion assez philosophique sur le besoin de données se rapportant aux zones géographiques restreintes, sur l'opportunité de mettre davantage l'accent sur les microdonnées pour l'étude des zones géographiques restreintes, de compléter les données globales existantes et d'en élaborer de nouvelles et sur l'utilité du géocodage et de l'analyse fondée sur les SIG. Enfin, le document présenté par le Census Bureau des États-Unis décrivait un projet actuel visant la mise en oeuvre d'une vaste enquête intercensitaire en vue d'améliorer le processus de recensement décennal, d'obtenir un flux continu de données entre deux recensements et de développer l'offre de données sur les zones géographiques restreintes.

109. Ce qui précède montrait les différences entre les démarches suivies dans les huit documents d'appui, mais ceux-ci avaient peut-être plus de points communs qu'on aurait pu le penser à première vue. Ils contenaient tous un compte-rendu intéressant des méthodes suivies pour pouvoir produire des statistiques sur les zones géographiques restreintes. En outre, les auteurs de ces divers documents s'accordaient tous à reconnaître que l'on avait de plus en plus besoin de statistiques de cette nature, et ce – semble-t-il – pour diverses raisons. Un document signalait que ce besoin était lié à la distribution de fonds structurels et aux préoccupations qu'inspiraient aux pouvoirs publics tant nationaux que locaux les problèmes de structure régionaux ou locaux. Sur le plan général, toutefois, on pouvait conclure qu'un souci accru d'obtenir des statistiques locales et régionales se manifestait dans de nombreux pays. Il était intéressant de se demander pourquoi. L'une des explications de cet intérêt résidait sans doute dans le fait que la prépondérance accordée aux mesures de politique générale prises au niveau national rendait nécessaire une analyse suivie des changements de structure qui en résultaient et de leur impact au niveau local. Une autre explication pouvait tenir à l'insatisfaction engendrée par les généralisations nationales et au désir d'étudier les phénomènes socioéconomiques de plus près et dans un contexte plus restreint qu'auparavant. Venait s'y ajouter le sentiment que la production de statistiques au niveau national ou régional était déjà abondante et que pour pouvoir – dans certains domaines du moins – l'améliorer et l'approfondir, il faudrait surtout avoir davantage d'informations à l'échelle locale.

110. Pour des raisons pratiques, on pouvait diviser les documents d'appui en trois catégories, à savoir: a) les documents mettant l'accent sur le géocodage et les applications des SIG; b) les documents traitant essentiellement des aspects organisationnels du processus statistique dans l'optique des statistiques sur les zones géographiques restreintes; et c) les documents rendant compte de projets particuliers relatifs aux statistiques sur les zones géographiques restreintes. Les documents de la Suède et de l'Italie, qui constituaient le premier groupe, contenaient tous deux des explications et des arguments plaidant en faveur de l'attribution d'une importance accrue aux activités statistiques, et aux processus de collecte et de production de données permettant une analyse de la répartition dans l'espace. L'idée principale du document de la Suède semblait être que les données globales traditionnelles de la statistique officielle n'étaient plus suffisantes et devaient donc être complétées par la collecte de microdonnées géocodées. Une telle démarche permettrait d'envisager la statistique officielle non plus d'un point de vue

«comptable» mais d'un point de vue «dynamique», ce qui signifiait – si la démarche était bien comprise – que les données de stock feraient place aux données de flux ou encore que les processus se substitueraient aux comptes. Ainsi, une attention beaucoup plus grande devrait être accordée à l'élaboration de séries de microdonnées et à leur analyse à l'aide de SIG, en se fondant à la fois sur le système de maillage et sur les plus petites divisions administratives. En conclusion, l'auteur faisait valoir que pour répondre à la demande de statistiques sur les zones géographiques restreintes, il fallait «repenser» le système statistique classique actuel de manière à ce qu'il nous permette d'étudier à la fois la forêt et chaque bouquet d'arbres. Le document de l'Italie dressait une liste de nombreuses utilisations importantes de l'analyse géographique des phénomènes statistiques et expliquait comment les enquêtes statistiques pouvaient être étayées par les SIG. Cependant, l'exploitation de données géographiques en statistique se heurtait à plusieurs obstacles, notamment au manque de coordination entre les instituts cartographiques, aux diverses imperfections des données disponibles et de leur échange, à l'absence de métadonnées et à d'autres contraintes. Actuellement, on se devait de relever le défi de la normalisation des données géographiques en vue de pouvoir les échanger et d'assurer un libre accès à l'information pour divers projets d'intérêt collectif. L'auteur soulignait qu'en plus des données recueillies dans le cadre d'un recensement, il fallait tenir compte aussi d'éléments de référence géographiques comme les données sur les rues, les adresses et d'autres caractéristiques permettant la mise en correspondance des adresses et le géocodage des données administratives. Il décrivait ensuite les principales applications des SIG à l'ISTAT: cartographie des recensements, production d'un atlas du recensement numérique sur CD-ROM, géocodage des adresses, constitution de zones fonctionnelles, développement de l'accès aux données par le biais d'Internet etc. Il examinait en détail l'évolution des techniques cartographiques utilisées pour les recensements, en allant de la méthode appliquée dans le cadre du recensement de 1991 jusqu'au projet cartographique mis au point pour la série de recensements de 2000-2001. Enfin, le document rendait compte des efforts entrepris pour obtenir des informations sur des secteurs du marché du travail et les agglomérations urbaines et de la méthode suivie à l'ISTAT pour l'appariement des adresses et l'élaboration de statistiques par zone à partir de sources administratives.

111. Le deuxième groupe de documents d'appui, comprenant les communications du Kirghizistan, de la Bulgarie, de la Finlande et des États-Unis, portait sur les aspects organisationnels de la statistique officielle dans la perspective des statistiques sur les zones géographiques restreintes. Outre qu'elles concernaient toutes des questions d'organisation, les communications de pays européens avaient pour point commun de traiter de l'exploitation des registres. À un extrême, on trouvait le Kirghizistan qui se servait un peu des registres et à l'autre extrême, la Finlande qui s'appuyait presque entièrement sur les registres et les fichiers administratifs, tandis que la Bulgarie, dans une situation intermédiaire, s'efforçait de combiner les avantages des deux méthodes. Les États-Unis, quant à eux, s'occupaient surtout d'organiser et de mettre à exécution une nouvelle enquête de grande envergure. Le document du Kirghizistan décrivait la division administrative et régionale du pays et faisait valoir que la structure actuelle du système statistique et d'autres caractéristiques socioéconomiques n'étaient pas favorables à la production de statistiques à l'échelle locale. Par conséquent, l'une des principales tâches à accomplir consistait à définir des approches optimales aux fins de la production d'informations statistiques pour les petites régions. Il était souhaitable de passer à une utilisation accrue des méthodes d'enquête par sondage. C'était le cas pour les petites régions agricoles et, à ce propos,

la fiabilité des résultats était assurée par un échantillonnage stratifié et à plusieurs degrés fondée sur les registres statistiques. Le document soumis par le service national de statistique de la Bulgarie analysait l'emploi des recensements et des registres administratifs comme sources de statistiques sur les zones géographiques restreintes. Dans ce pays, il existait quelques registres administratifs particuliers utilisés à des fins statistiques et un système de numéros d'identification personnels uniques qui permettait d'établir des correspondances entre les différents registres. En particulier, au cours des cinq dernières années, on s'était efforcé d'établir de nouveaux registres dans un certain nombre de domaines sociaux et économiques. Ils avaient permis d'accroître le volume d'informations disponibles mais n'avaient pas réglé le problème de la production de données à des niveaux territoriaux restreints. Il s'agissait maintenant de déterminer comment les différentes sources de registres et recensements pouvaient être combinées. L'utilisation des registres était jugée problématique car ceux-ci pêchaient généralement par un surdénombrement ou par la lenteur de leur mise à jour. Un autre problème tenait au fait que chacun des registres avait été conçu dans un but particulier, sans tenir réellement compte des définitions statistiques. Les recensements, en revanche, posaient d'autres problèmes, liés à l'incertitude qui pesait sur leur portée, au fait qu'ils étaient très espacés dans le temps et au vieillissement rapide consécutif des données de recensement, ainsi qu'à leur coût. La combinaison des deux sources de données soulevait également des difficultés, touchant notamment le renouvellement de la population de base qui devait s'effectuer par recensement, et l'emploi de méthodes uniformes. La solution Bulgare tentait d'associer les deux démarches de manière à ce que les données sur les événements démographiques soient fondées sur les registres, tandis que les données sur la taille et la structure de la population étaient tirées du dernier recensement. En conclusion, le document étudiait l'avantage qu'offrait la combinaison des deux démarches pour obtenir des données sur les zones géographiques restreintes. S'agissant des registres, la mise au point de grands registres globaux n'était pas acceptable, de sorte qu'il fallait s'appuyer sur des registres spécialisés qui, parfois, avaient une portée mieux définie et étaient plus à jour. Les méthodes de recensement pouvaient également être améliorées en utilisant des renseignements issus de registres pour la préparation du recensement, en évaluant la portée des registres à posteriori et en faisant appel à des applications des SIG. Toutes ces mesures étaient considérées comme favorables à une amélioration de la production de données sur les zones géographiques restreintes.

112. Le système finlandais reposait intégralement sur des registres et ce depuis une quinzaine d'années déjà. Au cœur du système, on trouvait un registre central de la population, un registre des bâtiments et des habitations et un registre des entreprises et des établissements. Ils étaient complétés par des registres de l'emploi, des pensions, des impôts, des retraités et des étudiants. Ces registres pouvaient être reliés entre eux grâce à des numéros d'identification personnels et des numéros d'entreprises et ils comportaient des adresses complètes sous la forme de codes attribués aux rues, bâtiments, appartements, etc. Un système de référence géographique comprenant des coordonnées cartographiques pour chaque bâtiment était également inclus dans les registres qui étaient continuellement mis à jour. Il en résultait tout simplement que des données de recensement pouvaient être et étaient effectivement produites chaque année sur cette base, l'information obtenue étant tout à fait équivalente à celle issue de recensements complets avec géocodage des unités, tant pour la population que pour les entreprises. Le document décrivait trois niveaux de production de statistiques sur les zones géographiques restreintes: pour des divisions administratives comme les municipalités; pour des subdivisions définies par les

municipalités et basées sur une délimitation des zones numérisée, lisible par ordinateur; pour des divisions géographiques ou mailles d'un système de quadrillage. Ce système fonctionnait très bien mais, il n'était évidemment pas dépourvu de problèmes. Premièrement, il pouvait y avoir dans les registres (par exemple dans le géocodage) des erreurs qui étaient susceptibles d'affecter le placement de toutes les personnes appartenant à l'unité codée erronément. Une autre difficulté était liée à l'absence de codes d'identification, en particulier dans les registres de l'emploi du secteur privé et dans les registres des pensions. Dans le cas des entreprises, des difficultés surgissaient en rapport avec les sociétés mères et les sociétés comprenant plusieurs établissements. En outre, les difficultés qu'impliquait le maintien de codes d'établissements corrects dans les registres étaient reconnues. Tous ces problèmes et les autres complications décrites dans le document n'avaient que peu d'impact au niveau de l'ensemble du pays mais ils pouvaient entraîner des erreurs plus significatives à l'échelle d'une petite région. Néanmoins, la signification de ces erreurs était négligeable lorsqu'on la mettait en regard de l'avantage qu'il y avait à pouvoir produire chaque année des données détaillées pour chaque municipalité ou pour une division géographique donnée.

113. Alors que la Finlande était le pays où l'emploi des registres était le plus développé, les États-Unis s'appuyaient entièrement sur des recensements et des enquêtes. Le document des États-Unis portait sur les recensements décennaux de la population et des habitations pour lesquels on avait utilisé à la fois les questionnaires de base «formulaires courts» distribués à la plupart des unités d'habitation et des «formulaires longs» beaucoup plus détaillés qui avaient seulement été distribués à un échantillon aléatoire composé d'un sixième environ des unités d'habitation. L'échantillon ayant reçu le formulaire long était la principale source de données socioéconomiques détaillées au niveau infranational, pour les États, les «counties» (comtés), les municipalités, les quartiers et les réserves d'Amérindiens. Le Census Bureau envisageait maintenant de remplacer le formulaire long dans le cadre du recensement de 2010 par une vaste enquête intercensitaire continue, appelée «American Community Survey (ACS)», dont l'objet était essentiellement de répondre au besoin d'informations plus fréquentes comparables à celles issues des recensements au sujet des communautés, qu'il s'agisse de petites zones géographiques ou de sous-groupes de population. L'ACS utiliserait un plan de sondage par roulement comprenant environ 250 000 adresses chaque mois pour constituer un échantillon cumulatif d'environ 2,5 % sur l'ensemble de l'année, et de 12,5 % sur cinq ans. En fait, il était proposé de remplacer en gros les données de recensement obtenues à l'aide du formulaire long par des moyennes mobiles sur cinq ans issues de l'ACS pour les collectivités de toutes dimensions. L'ACS devait débiter à l'échelle nationale en 2003 mais le programme avait démarré en 1999 dans 36 comtés pour pouvoir effectuer des comparaisons avec le recensement de 2000. L'ACS était une enquête par correspondance avec suivi par téléphone des non répondants et, par entretien direct pour un sous-échantillon. La base de sondage était un fichier d'adresses principal que le Census Bureau avait constitué au cours de la dernière décennie en actualisant la liste du recensement de 1990 à l'aide de nouvelles adresses postales communiquées par la Poste des États-Unis. Le fichier d'adresses principal était relié à la base de données géographiques du Census Bureau. Le document traitait ensuite d'autres sources de données intercensitaires infranationales en donnant un aperçu des pratiques actuelles en matière d'estimations démographiques post-censitaires concernant la population et les habitations ainsi que des modèles sur les zones géographiques restreintes combinant des données d'enquête et des données administratives. Ces dernières prenaient une importance croissante lorsqu'on les

combinait avec des données de l'ACS. Les raisons pour lesquelles on avait choisi la conception prévue pour l'ACS étaient analysées en détail. Cette formule d'enquête était considérée comme une solution de rechange propre à se substituer à la fois à une version élargie de l'enquête nationale sur la population active, aux recensements de milieu de décennie, qui n'avaient pas pu être financés au cours des vingt dernières années, et à un recours accru à des méthodes d'estimation indirecte fondées sur des modèles. Enfin, l'auteur faisait valoir que la mise en œuvre de l'ACS permettrait de simplifier le processus de recensement, de réduire le coût de la collecte des données, d'exploiter davantage les applications des SIG, ainsi que de mieux coordonner les recensements décennaux et les programmes intercensitaires.

114. Enfin, le troisième groupe de documents d'appui, qui comprenait de la communication de la Pologne et celle de la Slovaquie, portait sur des projets particuliers visant à obtenir des statistiques à une échelle régionale restreinte. Le document de la Pologne présentait une méthode d'estimation de l'ampleur du chômage au niveau local. Il trouvait son origine dans les différences assez sensibles constatées en matière de chômage, non seulement d'une région à l'autre mais aussi à l'intérieur des régions, dans ce pays. Il y avait deux sources d'information sur le chômage en Pologne: l'enquête sur la population active et les données sur les chômeurs inscrits dans les bureaux de placement locaux. La méthode décrite était fondée sur ces deux sources, ce qui était facilité par le fait que dans le questionnaire de l'enquête sur la population active, il était demandé si l'enquêté était inscrit comme chômeur dans un bureau de placement. En outre, les données émanant des bureaux de placement locaux étaient trimestrielles et contenaient des informations sur l'âge, le sexe, le degré d'instruction et la durée du chômage. Le document décrivait les techniques d'estimation appliquées et concluait que de nouvelles améliorations pourraient être apportées au système si l'on employait des techniques plus avancées. Le document de la Slovaquie rendait compte de l'expérience acquise dans le cadre du projet «DOSME», une enquête européenne par panel sur les entreprises nouvelles créées au cours de la période 1995-2000. Le projet portait sur la démographie des entreprises et couvrait 12 pays en transition. Il avait principalement pour objet d'observer la création et la fermeture des entreprises, leurs caractéristiques et leurs activités, afin d'obtenir des données sur la taille et les particularités de la population des entreprises en activité et son évolution. Il abordait deux types de question d'ordre géographique: le sondage aréolaire et les caractéristiques locales.

115. M. Snorrason a conclu son résumé en notant que les documents d'appui fournissaient des renseignements sur les différentes approches suivies dans un grand nombre de pays différents en matière de production de statistiques sur les zones géographiques restreintes et ce n'était pas là leur moindre qualité. Par ailleurs, il a jugé tout aussi intéressant d'observer comment les différentes solutions adoptées dans chacun des pays dépendaient de l'état d'avancement du système statistique, du développement du système administratif et des différentes cultures des pays en question.

#### Débat:

116. Les participants se sont accordés à reconnaître que les services de statistique de la région de la CEE devaient faire face à une demande croissante de statistiques sur les zones géographiques restreintes. Cette demande était exprimée à plusieurs niveaux: local, régional, national et international. En outre, les utilisateurs, souvent insatisfaits des données élaborées en fonction des divisions administratives existantes, avaient besoin de données relatives à des

subdivisions territoriales particulières, par exemple zones urbaines/rurales, marchés du travail, zones affectées par des catastrophes naturelles, etc. Le ciblage de domaines particuliers d'une région ou d'une zone restreinte était donc fonction d'une demande particulière des utilisateurs, et les services de statistique devaient être en mesure de répondre à cette demande. Une solution résidait dans le géocodage des données qui permettaient de les ventiler de manière souple sur le plan géographique. Cependant, pour répondre à la demande croissante de statistiques adaptables et détaillées sur les zones géographiques restreintes, il fallait aussi disposer de ressources substantielles, d'où l'importance de faire valoir les avantages des investissements à réaliser auprès des utilisateurs et du grand public.

117. Les participants se sont aussi interrogés sur le rôle qui incombait aux services de statistique en ce qui concerne la production de statistiques sur les zones géographiques restreintes. Il a été convenu que leur principale tâche consistait à définir le cadre de la production de données sur les zones géographiques restreintes, notamment en mettant en place une infrastructure efficace, en définissant des normes, en harmonisant les nomenclatures et les méthodes et en favorisant le perfectionnement des méthodes d'estimation. Le mode d'organisation interne de la production de ces statistiques au sein du service (qu'elle soit confiée à une unité s'occupant d'un domaine particulier de la statistique ou à une unité spécifiquement chargée des statistiques sur les zones géographiques restreintes) a été jugé moins important. L'aspect clef était une coordination efficace de la production de données et du processus de collecte.

118. Dans ce contexte, l'accent a été mis sur le rôle des organisations internationales dans l'intensification de l'échange de données d'expérience et d'informations sur les meilleures pratiques. Pour ce qui est de l'harmonisation, il a été question de l'élaboration d'une norme relative aux zones géographiques restreintes à l'échelle européenne (à ce niveau, il y avait déjà la NUTS) voire à l'échelle mondiale. Un tel cadre serait utile pour le développement ultérieur des statistiques se rapportant aux villes et aux régions, ainsi qu'il avait également été souligné dans la Déclaration du millénaire.

119. Plusieurs participants ont mis en exergue le rôle important de l'infrastructure géographique dans la production de statistiques sur les zones restreintes. Il a été jugé moins important de déterminer si l'application des SIG devait relever d'une unité appartenant à l'INS ou si elle devait incomber à l'institut cartographique, l'élément crucial étant l'instauration d'une collaboration étroite dans ce domaine. Il était manifestement nécessaire d'approfondir les recherches sur l'intégration et l'harmonisation des SIG et des statistiques, tant sur le plan de la technologie que de la méthodologie et des concepts. Une autre contrainte tenait au fait que les SIG étaient souvent des produits commerciaux assortis de droits d'auteur, de sorte qu'il était coûteux, voire impossible, d'en acquérir.

120. Les participants ont analysé les avantages et les inconvénients des différentes sources utilisées pour l'élaboration des statistiques sur les zones géographiques restreintes, par exemple les recensements, les enquêtes par sondage, les données administratives et les études locales, et ils se sont accordés à reconnaître les aspects positifs et négatifs de chacune d'entre elles. Il a donc été recommandé d'opter pour une approche combinant différentes sources qui était le moyen le plus pratique de surmonter les insuffisances d'une source unique et de répondre aux besoins ambitieux des utilisateurs. De toute évidence, une poursuite de l'échange de données d'expérience et d'informations sur les meilleures pratiques dans ce domaine serait également

utile. Il a été suggéré d'organiser une réunion sur le thème de la recherche concernant les méthodes d'estimation pour l'établissement des statistiques sur les zones géographiques restreintes.

121. Les principaux défis auxquels étaient confrontés les services nationaux de statistique en matière de production de statistiques sur les zones géographiques restreintes étaient de deux ordres: d'une part, ils devaient être capables de satisfaire aux exigences techniques élevées qu'impliquait la production de données fiables. D'autre part, ils devaient également être dotés de grandes compétences en matière de gestion et pouvoir gérer les divers partenariats que nécessitait la collecte d'information outre qu'ils devaient maîtriser les attentes parfois excessives des utilisateurs de données sur les zones géographiques restreintes.

#### Conclusions et recommandations:

122. En concluant à la fois le débat sur ce deuxième thème et les travaux du séminaire, M<sup>me</sup> Alcaide Guindo, Présidente du séminaire, a mis l'accent sur l'accord général qui s'était dégagé en ce qui concerne l'existence d'une demande croissante de statistiques sur les zones géographiques restreintes à un niveau très détaillé. Toutefois, même les services nationaux de statistique les plus avancés ne pouvaient pas actuellement satisfaire cette demande. Un grand nombre de travaux de recherche-développement et d'innovations statistiques était nécessaire pour y répondre. Les modèles mathématiques et les méthodes d'estimation utilisés pour l'établissement des statistiques sur les zones géographiques restreintes présentaient toujours un certain nombre de défauts qui, combinés avec la sensibilité des utilisateurs locaux, pouvaient entraîner une insatisfaction. Toutefois, les progrès dans ce domaine étaient irréversibles, ce qui avait été démontré par les communications présentées au cours du séminaire. Il avait été démontré que l'utilisation systématique des sources administratives était un aspect déterminant des progrès futurs dans la production de statistiques sur les zones géographiques restreintes. Par conséquent, les INS devaient autant que possible faire des efforts pour mieux coordonner l'harmonisation de ces sources de données, notamment en comparant les meilleures pratiques des différents pays. M<sup>me</sup> Alcaide Guindo a également conclu que les statistiques sur les zones géographiques restreintes intéressaient l'ensemble des pays. Enfin, en ce qui concerne les dépenses relatives à la production de statistiques sur les zones géographiques restreintes, il faudrait accorder un soutien particulier aux pays en transition et aux petites économies nationales pour les aider à établir ce genre de statistiques.

#### Commentaire à posteriori du secrétariat sur les activités futures que la Conférence pourrait entreprendre au titre de son programme de travail, comme suite à l'examen de cette question dans le cadre du séminaire organisé à sa réunion plénière:

Eu égard à l'accroissement de la demande de statistiques sur les zones géographiques restreintes enregistré par les pays de l'ensemble de la région, et à la similitude des problèmes rencontrés par les services nationaux de statistique qui s'efforcent de répondre à cette demande, le Bureau de la Conférence souhaitera peut-être envisager s'il serait utile: i) de créer une équipe spéciale composée des pays et institutions intéressés qui travailleraient sur des modèles mathématiques et des méthodes d'estimation en vue de la production efficace et économique de données sur les zones géographiques restreintes; ii) d'organiser une réunion, au titre de l'activité 2 du programme de travail de la

Conférence, en vue d'échanger des données d'expérience sur les meilleures pratiques concernant la combinaison de données issues des registres administratifs et de données d'enquête aux fins de la production de statistiques sur les zones géographiques restreintes; et iii) en fonction des résultats de cette réunion, d'envisager la possibilité que la Conférence publie dans la série «Normes et études statistiques» un manuel ou un autre type d'ouvrage méthodologique sur cette question.

## **VII. CÉLÉBRATION DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS**

Documentation: CES/2001/13

123. La Conférence a débattu de la célébration projetée pour l'année suivante à Paris à l'occasion de la cinquantième réunion plénière de la Conférence (Paris, 10-12 juin 2002). Les propositions suivantes ont été retenues:

- i) Un séminaire sur le thème «La Conférence des statisticiens européens - Quels enjeux pour demain?», qui sera consacré à l'examen du rôle de la Conférence dans la région de la CEE et dans le contexte statistique mondial (une journée entière);
- ii) Une célébration officielle, avec des discours ou des messages (éventuellement enregistrés) de chefs d'organisations dont relève la Conférence ou qui lui apportent son concours, par exemple l'ONU, l'Union européenne, la CEE, l'OCDE, la Division de statistique de l'ONU et la CEI (une heure);
- iii) Une table ronde de haut niveau qui fera le point des conclusions du séminaire et mettra en relief un certain nombre de réalisations particulièrement importantes de la Conférence et d'enjeux qu'elle pourrait avoir à relever à l'avenir (deux heures).

## **VIII. ÉLECTION DU BUREAU**

Documentation: CES/2001/22

124. Comme le mandat de tous les membres du Bureau de la Conférence des statisticiens européens arrivait à son terme à la fin de la réunion plénière, les participants ont élu un président et cinq vice-présidents. Conformément à la procédure adoptée par la Conférence à sa réunion plénière de 1991, le plus ancien Président sortant de la Conférence présent à la réunion plénière, M. Carlo Malaguerra (Suisse), a organisé l'élection.

125. Sur la base d'une proposition présentée par M. Malaguerra, la Conférence a élu, pour un mandat portant sur la période 2001/2003, le président et les vice-présidents ci-après :

M. Svein LONGVA (Norvège) Président;  
M. Hallgrímur SNORRASON (Islande) Vice-Président;  
M. Len COOK (Royaume-Uni) Vice-Président;  
M. Tadeusz TOCZYNSKI (Pologne) Vice-Président;  
Mme Katherine WALLMAN (États-Unis) Vice-Présidente;  
M. Vladimir SOKOLIN (Fédération de Russie) Vice-Président.

126. La Conférence a remercié M. Malaguerra des consultations qu'il avait tenues afin que l'élection du nouveau Bureau soit menée à bonne fin. Elle a félicité les nouveaux membres de leur élection et remercié les membres du Bureau sortant des tâches qu'ils avaient accomplies et des conseils qu'ils avaient donnés pendant la durée de leur mandat. En présentant ses recommandations au sujet de la composition du nouveau Bureau, M. Malaguerra a mis l'accent sur le rôle important que le Bureau et ses membres étaient amenés à jouer dans le renforcement de l'efficacité de la Conférence, et il a lancé un appel à tous les membres du Bureau pour qu'ils apportent une contribution active à la réalisation de cet objectif. M. Longva, nouveau Président de la Conférence, a souscrit à ce point de vue au nom des membres du Bureau qui venaient d'être élus.

## **IX. HOMMAGE À M. CARLO MALAGUERRA**

127. Avant la clôture de la réunion plénière, un hommage spécial a été rendu à M. Carlo Malaguerra, Directeur de l'Office fédéral de la statistique de la Suisse, qui projetait de prendre sa retraite vers la fin de 2001. La Conférence a fait état de bon nombre des contributions importantes que M. Malaguerra avait apportées aux travaux de la Conférence des statisticiens européens et aux activités statistiques internationales dans la région de la CEE. Entre autres, il avait fait partie du Bureau de la Conférence de 1987 à 1993 et en avait assuré la présidence de 1989 à 1993; en collaboration avec d'autres membres de la Conférence, il avait conduit le processus d'adaptation et de revitalisation de la Conférence au début des années 90 pour tenir compte des nouvelles réalités apparues en Europe à cette époque; il avait joué un rôle majeur dans la rédaction et l'élaboration des Principes fondamentaux de la statistique officielle adoptés par la Conférence des statisticiens européens à sa réunion plénière de 1991; avec un petit nombre d'autres pays, il avait assumé un rôle de premier plan dans la mise au point de la Présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE; il avait dirigé l'organisation et la supervision des élections des membres du Bureau de la Conférence de 1995 à 2001; en outre, l'Office fédéral de la statistique et M. Malaguerra avaient fait œuvre de pionniers en planifiant et en organisant, conjointement avec l'Association internationale des statistiques officielles, l'importante Conférence internationale sur la statistique, le développement et les droits de l'homme qui s'était tenue à Montreux (Suisse) en septembre 2000. Le Président de la Conférence, au nom de tous les participants, a remercié chaleureusement M. Malaguerra pour ces accomplissements et pour d'autres contributions qu'il avait apportés aux activités statistiques internationales dans la région de la CEE au cours des 15 dernières années, et il lui a souhaité une excellente retraite.

## **X. ADOPTION DU RAPPORT**

128. Le présent rapport a été adopté par la réunion plénière de la Conférence, à sa séance de clôture, le 13 juin 2001.

## ANNEXE I

### PRÉSENTATION INTÉGRÉE DES PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE, 2001/2002 ET 2002/2003

#### Note

La Présentation intégrée des programmes de travail dans le domaine statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE), des Communautés européennes (CE), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres organisations internationales travaillant dans la région de la CEE apparaît dans les documents CES/2001/34 et additifs 1 à 6, selon les indications données ci-après. La Présentation intégrée figurant dans les documents en question qui, ensemble, constituent l'annexe I du rapport de la réunion plénière, est trop volumineuse pour faire partie du présent rapport ou pour être reproduite sous la forme d'un document unique.

CES/2001/34:	Programmes de travail internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE, 2001/2002 et 2002/2003: Présentation intégrée – Introduction et aperçu général
CES/2001/34/Add.1:	Activité de programme 1: Organisation et fonctionnement des services de statistique
CES/2001/34/Add.2:	Activité de programme 2: Infrastructure technique et autres questions communes
CES/2001/34/Add.3:	Activité de programme 3: Statistiques économiques
CES/2001/34/Add.4:	Activité de programme 4: Statistiques sociales et démographiques
CES/2001/34/Add.5:	Activité de programme 5: Statistiques de l'environnement
CES/2001/34/Add.6:	Activité de programme 6: Diffusion et appui aux activités du secrétariat.

## ANNEXE II

### CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS, 2001/2002 ET 2002/2003

#### 2001/2002

3.14	Séminaire CEE/Eurostat sur les registres des activités industrielles et commerciales	27-29 juin 2001
2.6	Réunion de travail sur des questions méthodologiques touchant à la fois la statistique et la géographie ( <b>Tallin, Estonie</b> )	25-28 septembre 2001
5.1	Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les méthodes d'établissement des statistiques de l'environnement ( <b>Canada</b> )	1 <sup>er</sup> -4 octobre 2001
3.1	Séance spéciale sur la comptabilité nationale ( <b>Paris</b> )	12 octobre 2001
3.10	Réunion CEE/Eurostat/FAO/OCDE sur les statistiques alimentaires et agricoles en Europe	17-19 octobre 2001
1.2	Réunion du Bureau de la Conférence (Oslo)	22-23 octobre 2001
3.9	Séance spéciale sur l'IPC à l'intention des pays en transition	31 octobre 2001, avant midi seulement (ouverture de la séance à 10 heures)
3.9	Réunion CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation	31 octobre (après-midi) - 2 novembre 2001
2.3	Réunion de travail sur les produits statistiques destinés à être distribués aux médias ( <b>Israël</b> )	5-7 novembre 2001
3.9	Consultation CEE/Eurostat/OCDE sur le PCE	12-16 novembre 2001
2.2	Réunion de travail CEE/Eurostat sur la communication électronique de données	13-15 février 2002
1.2	Réunion du Bureau de la Conférence	21-22 février 2002
2.3	Réunion de travail CEE/Eurostat sur les métadonnées statistiques (Luxembourg)	6-8 mars 2002
4.11	Réunion de travail CEE/Eurostat sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques	10-12 avril 2002
4.9	Réunion CEE/OMS sur les statistiques de la santé	15-17 avril 2002
2.1	Séminaire CEE/Eurostat sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes («ISIS 2002»)	17-19 avril 2002

3.1	Séance spéciale sur la comptabilité nationale à l'intention des pays membres de la CEI	23 avril 2002
3.1	Réunion CEE/Eurostat/OCDE sur la comptabilité nationale	24-26 avril 2002
2.2	Réunion de travail sur l'édition des données statistiques ( <b>Helsinki</b> )	27-29 mai 2002
4.4	Séminaire CEE/Eurostat/OIT sur la mesure de la qualité de l'emploi	27-29 mai 2002
<b>1.2</b>	<b>Cinquantième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (Paris)</b>	<b>10-12 juin 2002</b>
<b>2002/2003</b>		
3.10	Séminaire CEE/Eurostat/FAO/OCDE sur les statistiques agricoles à l'intention des responsables des politiques ( <b>Paris</b> )	Septembre 2002
3.9	Consultation CEE/Eurostat/OCDE sur le PCE	28-29 octobre 2002
2.1	Réunion CEE/Eurostat sur la gestion de la technologie de l'information en statistique	17-19 février 2003
2.1	Réunion de travail CEE/Eurostat sur la confidentialité des données statistiques	Avril 2003
4.1	Réunion de travail CEE/Eurostat sur les statistiques des migrations	Avril 2003
4.2	Réunion de travail CEE/Eurostat sur les recensements de la population et des habitations ( <b>Ohrid, ex-République yougoslave de Macédoine</b> )	Mai 2003
3.14	Réunion CEE/Eurostat sur les registres des activités industrielles et commerciales	Juin 2003
3.1	Réunion CEE/OCDE/CEI-STAT sur la comptabilité nationale à l'intention des pays membres de la CEI	Premier semestre de 2003

-----